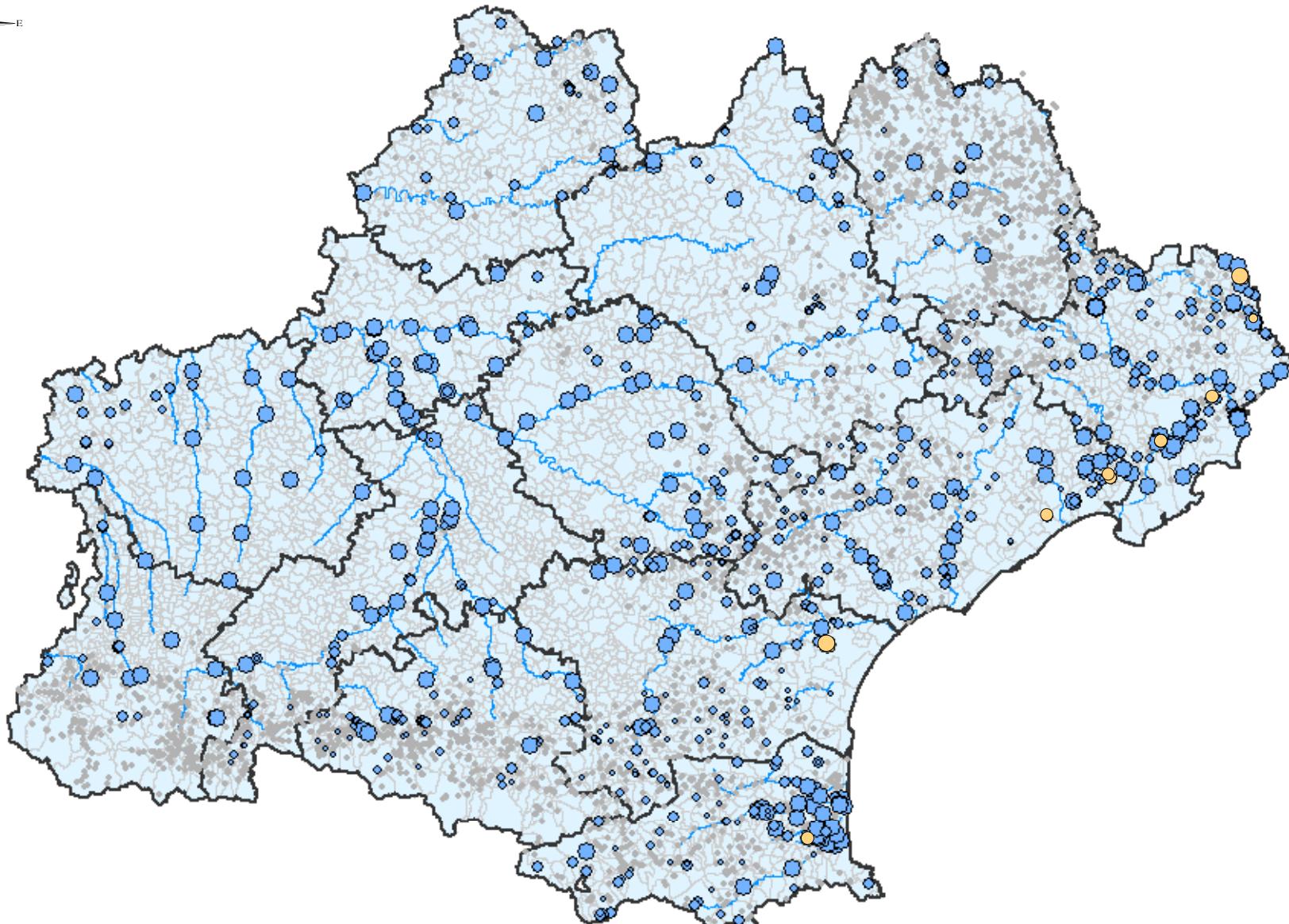
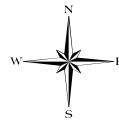


Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) : Valeur maximale des résultats dans les eaux brutes destinées à la production d'eau destinée à la consommation humaine



Situation au 14/01/2026

Limites communales

Captages AEP sans données disponibles à ce jour

Suivi PFAS dans les eaux brutes exploitées pour l'AEP

Analyse conforme à la limite de qualité des eaux brutes

Analyse dépassant la limite de qualité des eaux de consommation nécessitant une action correctrice avant mise en distribution

Analyse non conforme à la limite de qualité des eaux brutes

Production journalière des captages suivis

- $\leq 10 \text{ m}^3/\text{j}$
- $10 > \text{m}^3/\text{j} \leq 100$
- $100 > \text{m}^3/\text{j} \leq 1000$
- $> 1000 \text{ m}^3/\text{j}$

Limite de qualité dans les eaux brutes
Somme des PFAS : 2 µg/L

Limite de qualité dans les eaux de consommation
Somme des PFAS : 0.1 µg/L

ARS Occitanie

26-28 Parc club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel
34067 MONTPELLIER